

N° 1 du 10 février 2020

AU SOMMAIRE :

- . Conséquence d'un hiver exceptionnellement clément
- . Débuter les premiers apports d'azote en plaine

Chambre d'Agriculture
de Haute-Loire
Immeuble Interconsulaire
16, Bd Bertrand
43012 Le Puy-en-Velay
04.71.07.21.00
Contact @ :
bdaudet@haute-loire.chambagri.fr
A consulter dès le mardi sur
www.haute-loire.chambres-agriculture.fr

Rédigé par
Bernard Daudet,
Patricia Tyssandier,
Patrice Mounier
Conseillers à la Chambre
D'Agriculture de Haute-Loire



La **Chambre d'Agriculture** de **Haute-Loire** est agréée par le Ministère de l'Agriculture pour son activité de **conseil indépendant phytopharmaceutique**, sous le **N°IF01762** dans le cadre de l'agrément multi sites porté par l'APCA.



Données météo :
Source Météo France

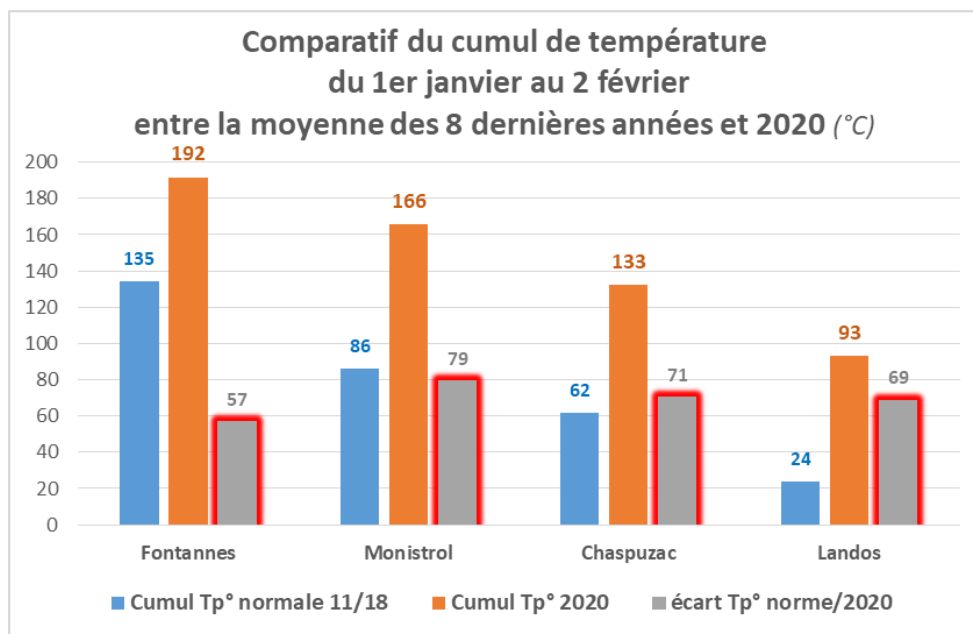
Programme Régional Autonomie fourrage Avec le concours du Casdar et des fonds Européens



Ce bulletin est réalisé à partir des observations réalisées sur le département de la Haute-Loire, ainsi que des expérimentations menées lors des années précédentes.

1- Un hiver 2019/2020 très clément : pas de repos végétatif pour les prairies temporaires en zone de plaine

Avec + 3.5 °C en Décembre 2019 et + 2.5 °C en janvier 2020 par rapport aux températures moyennes mensuelles de la Haute-Loire, l'hiver est exceptionnellement clément (pour rappel la situation était inverse en 2019 : - 1.6 °C en janvier 2019). Comme le montre le graphique ci-après, si l'on compare le cumul des températures journalières depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 2 février de cette année 2020, par rapport à la moyenne 2011 à 2018, on observe un bilan largement positif.



(Source des données : Météo France)

A la lecture du graphique, on observe par exemple des surplus de température cumulée en 2020 qui sont de +57°C à Fontannes (+42%), +79 °C à Monistrol s/Loire (+92%), +71 °C à Chaspuzac (+114%) et + 69 °C à Landos (188%) ; par rapport aux normales 2011/2018.

**Chambre d'Agriculture
de Haute-Loire**
Immeuble Interconsulaire
16, Bd Bertrand
43012 Le Puy-en-Velay
04.71.07.21.00
Contact @ :
bdaudet@haute-loire.chambagri.fr
A consulter dès le mardi sur
www.haute-loire.chambres-agriculture.fr

Rédigé par
Bernard Daudet,
Patricia Tyssandier,
Patrice Mounier
Conseillers à la Chambre
D'Agriculture de Haute-Loire



La **Chambre d'Agriculture de Haute-Loire** est agréée par le Ministère de l'Agriculture pour son activité de **conseil indépendant phytopharmaceutique**, sous le **N°IF01762** dans le cadre de l'agrément multi sites porté par l'APCA.



Données météo :
Source Météo France

Programme Régional Autonomie fourrage Avec le concours du Casdar et des fonds Européens



Ce bulletin est réalisé à partir des observations réalisées sur le département de la Haute-Loire, ainsi que des expérimentations menées lors des années précédentes.

2- Conseils Fertilisation azotée :

Dans le cas des prairies il n'existe pas de stade physiologique "repère" pour déclencher le premier apport d'azote en sortie d'hiver. Pour estimer la date de départ en croissance, et donc la date optimale d'apport d'azote, il est recommandé d'utiliser la somme de températures depuis le 1^{er} janvier de l'année, base 0°C. Ce critère présente l'avantage de prendre en compte le contexte climatique de l'année et l'altitude des parcelles. Ainsi, pour une production fourragère de qualité dès le premier cycle de la prairie, le premier apport doit être réalisé à 200°C jours.

2.1. Dans les zones de plaine à moins de 600 m.

Dans les prairies exploitées en fauche précoce ensilage ou pâture, le repère 1^{er} apport d'azote à 200 °C de température cumulé depuis le 1^{er} janvier est attend aux alentours du 7 / 10 février dans le brivadois à moins de 500 m d'altitude (avec 12 jours d'avance par rapport aux normales). Si ce rythme des températures se poursuit en février, la précocité serait de l'ordre de 3 semaines pour les zones au-dessus de 600 m.

Dans les céréales : la même préconisation d'applique, avec un premier apport d'azote à moins de 600 m d'altitude.

La dose d'azote : 30 – 40 unité/ha

2.2. Dans les zones de demi-montagne entre 600 et 900 m.

L'apport d'azote prévisionnel est à envisager dans une quinzaine de jours.

3- Autres conseils sur les zones de plaine

La pousse de l'herbe a été pratiquement ininterrompue depuis l'automne. Dans les parcelles les plus abritées et les plus fertiles la quantité d'herbe sur pied peut atteindre 1,5 à 2 TMS/ha. Plusieurs options sont envisageables en fonction de l'évolution de la météo.

L'hypothèse la plus probable est qu'une période de froid ou de neige arrive fin février-début mars. Il faudrait enlever cette herbe avant cette période. Une récolte en ensilage ou enrubannage peut s'envisager. Il faut essayer de profaner si possible cette herbe pour maintenir un peu de valeur alimentaire. Une fauche haute sera préférable à une fauche rase qui sensibilisera la prairie au gel, si une période de fortes gelées arrive.

Le broyage n'est pas la meilleure solution, les fléaux fragilisent la plante et le tapis d'herbe laissé au sol se dégrade peu pendant l'hiver. L'idéal serait de faire consommer cette herbe d'hiver à des animaux : génisses, vaches allaitantes ou encore mieux des moutons. Le problème est de leur garantir un abri, de l'eau, un complément en foin et de pouvoir les rentrer rapidement en cas de neige...

L'autre hypothèse est la poursuite d'un temps clément jusqu'au printemps. Dans ce cas-là, dans les zones les plus basses on peut envisager une première coupe de nettoyage en ensilage fin mars-début avril. Si on veut miser sur ce scénario, un apport d'azote d'environ 40 unités d'azote peut être réalisé fin février. C'est un coup de poker car, si la neige vient en mars, le risque de pourriture de l'herbe sur pied sera fort et pénalisera la première coupe tant en qualité qu'en quantité.

Info Prairie est un bulletin hebdomadaire pour vous accompagner dans la gestion de la pousse de l'herbe avec les conditions de l'année et optimiser les interventions sur les surfaces fourragères de votre exploitation.